

**CELLULE DE PLANIFICATION ET
DE STATISTIQUE SECTEUR SANTE /
DEVELOPPEMENT SOCIAL/
PROMOTION DE LA FAMILLE**

**TERMES DE REFERENCE POUR LA VALIDATION DE L'ANNUAIRE
2015 DU SYSTEME D'INFORMATION HOSPITALIER (SIH).**

I. CONTEXTE/ JUSTIFICATION

L'évaluation du Plan Décennal de Développement Socio – sanitaire (PDDSS) a permis d'apprécier le progrès par rapport aux objectifs des PRODESS à travers la disponibilité d'un système information sanitaire qui constitue le fondement d'une planification stratégique.

La disponibilité du nouveau plan décennal (PDDSS) 2014 – 2023 ainsi que celle de sa première tranche quinquennale (PRODESS III) permettra entre autres d'approfondir le rôle des hôpitaux dans le renforcement du système de santé et de dégager ainsi les perspectives pour une gestion performante.

Le développement du Système d'Information Hospitalier (SIH) est une priorité pour tous les gestionnaires des hôpitaux. Le SIH contribue à corriger les faiblesses en identifiant les actions à entreprendre à travers le suivi des activités des services comme la pédiatrie et la gynéco-obstétrique. En effet l'annuaire des hôpitaux permet de suivre l'état de santé des femmes et des enfants ainsi que la qualité des soins qui leur sont offerts. Aussi, les hôpitaux à travers leur rôle de deuxième et de troisième référence contribuent à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle néonatale et infantile. Les indicateurs générés permettent de prendre des décisions relatives à l'amélioration de l'état de santé des femmes, des nouveaux-nés et des enfants.

La fonctionnalité d'un système d'information sanitaire dépend de la disponibilité de données fiables, complètes et actualisées.

II. OBJECTIF GENERAL

Valider l'annuaire du Système d'Information Hospitalier 2015.

III. RESULTATS ATTENDUS

L'annuaire du SIH 2015 est validé (revue, compilation, analyse des données)

V. METHODOLOGIE

Revue de la version provisoire de l'annuaire 2015 en plénière.

VI. LIEU ET DATE

L'atelier d'élaboration se tiendra du 27 au 29 juin 2016 à L'INRSP.

Les travaux de validation seront financés par le partenaire l'UNFPA.

Bamako le 24 juin 2016

Le Directeur de la CPS/SS-DS-PF

Dr Mountaga BOUARE
Chevalier de l'Ordre de Mérite de la Santé